



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

AUX CONTRIBUABLES DE LA  
SUSDITE MUNICIPALITÉ

## AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le  
soussigné Directeur général par intérim de la  
sUSDite municipalité, QUE :

Le budget de la municipalité de Pontiac pour l'année 2015  
ainsi que le budget triennal d'immobilisation seront adoptés  
à la séance extraordinaire du Conseil municipal qui se  
tiendra le 16 décembre 2014 à 19 heures au centre  
communautaire de Luskville, situé au 2024 route 148,  
Pontiac.

**DONNÉ À PONTIAC**, ce 5<sup>e</sup> jour de décembre, en l'an deux  
mille quatorze.



---

Directeur général par intérim

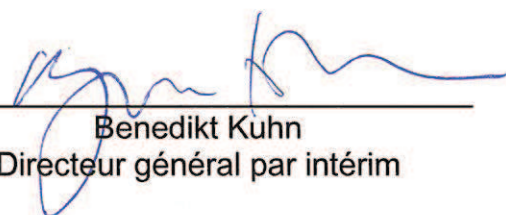
(English on reverse side)

### CERTIFICAT de PUBLICATION

(Articles 335 et 346 du Code Municipal)

Je, soussigné, résident à Pontiac certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis  
ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil entre 8h30 et  
16h00, le 5<sup>e</sup> jour de décembre deux-mille quatorze.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 5<sup>e</sup> jour de décembre deux-mille quatorze.



---

Benedikt Kuhn  
Directeur général par intérim